

COMPTE RENDU ENTREVUE CONSEIL REGIONAL - SNEP ACADEMIQUE
INSTALLATIONS SPORTIVES des LYCEES et LYCEES PROFESSIONNELS
JEUDI 15 JANVIER 2015

Madame ARTIGALAS Présidente de la Commission EDUCATION
Monsieur FRANC Directeur des Constructions
Claude BOYALS SNEP Académique

Le représentant du SNEP-FSU remercie la présidente de nous avoir accordé cette entrevue et souhaite une bonne année. Celle-ci s'excuse du retard, en partie occasionné par le départ à la retraite du directeur de l'éducation (non remplacé pendant quelques semaines) et des différentes échéances électorales qui ont fortement mobilisé les conseillers.

Le SNEP rappelle quelques revendications générales sur les installations sportives :

- Demande que le co-financement que le conseil régional apporte à la collectivité territoriale maîtresse d'œuvre soit plus incitatif sur les dimensions du gymnase : la présidente ne souhaite pas contraindre sur la taille de l'installation, mais accompagnera celui-ci d'une recommandation pour la réalisation du 48,20x26,30.
- En rappelant une discussion passée sur les salles semi spécialisées et la nécessité d'une salle EPS intra muros pour la reconnaissance de la discipline, il demande où en est la proposition que nous avons faite de salles de musculation ou semi spécialisées dans les LP et LYCEES : le directeur des constructions nous annonce que plusieurs réalisations sont en projet, en cours ou achevées que nous citerons plus avant. La présidente ajoute que les établissements doivent faire émerger leurs besoins par le biais du conseil d'administration et que ces réalisations cantonnées au départ aux EPLE ayant un internet seront suivant besoins étendus.
- Elle rappelle que le conseil régional n'est pas favorable à la construction de gymnases et qu'il préfère en période de baisse drastique des dotations de l'Etat, payer les transports pour amener les élèves sur les installations que gérer les installations.
- Le SNEP fait remarquer que les créneaux des piscines devraient être élargis pour le public tôt le matin et tard le soir pour libérer ceux-ci aux scolaires et limiter l'encombrement.
- La présidente et le directeur n'ont pas été destinataires de récriminations sur le problème de l'impact des rythmes scolaires sur les créneaux EPS. Le directeur rappelle que la piscine Raymond Naves a été rénovée (1,5 millions de travaux).
- Le SNEP rappelle la nécessité du double accès pour certaines installations intra muros de façon à utiliser le maximum de créneaux pour l'extra-scolaire (Le LP GALLIENI doit signer une convention avec l'association des OUSTALOUS pour utiliser les installations de cet établissement).
- Pour les représentants du conseil régional, il n'y a pas de difficultés sur les installations liées à la mise en place de nouveaux rythmes scolaires à leur connaissance.

Des réponses nous sont fournies :

- Lycée Rascol ALBI : les travaux qui commencent début 2015 seront hiérarchisés (isolation des combles, chaufferie bois, accessibilité). La présidente s'engage à expliquer au personnel le phasage de ceux-ci. J'insiste sur les installations sportives qui méritent de ne pas être reléguées en dernier (gymnase en particulier).
- Lycée de PIBRAC : 1 gymnase 44x24 avec tribune sera construit à proximité immédiate du lycée ainsi qu'une salle (gym) de 220 m².
- Lycée Rive Gauche : les travaux s'achèveront au mois de mars.
- LP A. VEAUTE CASTRES : la restructuration a prévu la rénovation de la salle de gym à laquelle seront adjoints un vestiaire et un local pour les enseignants + un salle de musculation.
- Lycée CAUSSADE : la phase d'étude pour un centre aquatique est en cours, le conseil régional

participe au financement.

- Lycée MONTECH : un gymnase 45x20 et une salle spécialisée sont en construction. Lycée Jacquart LAVELANET : le programme pour une salle semi spécialisée est finalisé. Cet établissement possède une section « accompagnateur moyenne montagne avec bi qualification.
- LP Le Garros AUCH : le plateau sportif et la salle de musculation ont été refaits.
- Lycée LAPEROUSE ALBI : gymnase, vestiaires, douches refaits à neuf.
- Lycée VILLEFRANCHE de LAURAGAIS : le projet comporte un gymnase et une salle spécialisée.
- Lycée Sidobre MAZAMET : un foyer et une salle polyvalente tennis de table et musculation.

Le SNEP porte à la connaissance les cas de plusieurs autres établissements :

Le dossier préparé par un collègue sur les différents établissements de MAZAMET est donné à la présidente pour étude, qui en prendra connaissance et engage les enseignants à agir auprès de la mairie.

La demande d'extension du mur d'escalade pour le lycée Borde Basse de CASTRES.

Le déficit criant d'installations au LP Guynemer TOULOUSE (1 salle 10x20 et quelques créneaux à Struxiano), les problèmes sur les déplacements : il est répondu qu'il est difficile dans un établissement petit de centre-ville d'implanter de nouvelles installations.

Au LP BEAUMONT c'est une halle qui sert de gymnase, forte température l'été et gel l'hiver, un dojo est toutefois utilisé par les enseignants : la situation est notée.

Lycée du Castella PAMIERS : l'élue rappelle le classement du lycée, le regroupement avec Irénée Cros décidé et la construction du lycée de VILLEFRANCHE qui doivent soulager les effectifs.

Le SNEP regrette qu'un des deux gymnases prévus dans le projet ne soit pas un 48,20x26,30 mais souligne la démarche du maire qui a invité les collègues et le SNEP pour écouter les futurs utilisateurs.

Lycée Déodat TOULOUSE : l'ancienne piscine désaffectée pourrait être transformée en salle semi spécialisée, le conseil régional ne connaissait pas son existence et va s'informer.

Le SNEP signale les difficultés liées aux occupations de créneaux dans 2 installations couvertes par des manifestations municipales en dépit de la convention signée par celle-ci, le conseil régional et le lycée P Aragon MURET.

Le lycée agricole Capoue MONTAUBAN n'a aucune installation, il semblait y avoir un projet en proximité, la présidente signale le peu de relation avec la mairesse de MONTAUBAN.

Au chapitre des regrets : le SNEP réitère sa déception à propos du manque d'entente entre les 3 collectivités territoriales qui n'a pas permis de profiter de la surface disponible à l'intérieur du LP Roland Garros TOULOUSE qui possède une salle trop petite et seulement un terrain de football. Le quartier s'est considérablement peuplé, c'était là une occasion de satisfaire également les citoyens sportifs.

La couverture de la cour du lycée Michelet MONTAUBAN avait été demandée mais on me répond qu'il y a une salle de 200m².

Evoquée la difficulté du LP Hélène Boucher TOULOUSE de conserver les créneaux au palais des sports avec l'occupation de plus en plus larges des clubs professionnels. Le conseil régional répond que le plateau a été refait et qu'il n'envisage pas de créer de précédent en construisant intra-muros.

Le SNEP évoque la crainte des enseignants du lycée Toulouse Lautrec TOULOUSE devant la transformation du plateau sportif en terrain synthétique et du gymnase en club house pour le TOXIII, l'action doit être menée en direction de la mairie.

EN CONSEQUENCE :

PRESENTER EN CA LES REVENDICATIONS et BESOINS (en liaison avec le guide ministériel)

INFORMER LE CONSEIL REGIONAL (le SNEP est disponible pour accompagner

aux entrevues) et LE SNEP